

République française  
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE  
DEPARTEMENT de la Lozère

DE\_2022\_068

Séance du lundi 27 juin 2022

**Membres en exercice :** 19

Date de la convocation: 22/06/2022

**Présents :** 15

*L'an deux mille vingt-deux et le vingt-sept juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,*

**Votants:** 15

**Pour :** 15

**Contre :** 0

**Secrétaire de séance:** Lucie BONICEL

**Présents :** Catherine BLACLARD, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Thibaud MALGOUYRES, Stephan MAURIN, Gilles MERCIER, Daniel MOLINES, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

**Représentés:**

**Excusés:** Clara ARBOUSSET, Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Olivier MALACHANNE

**Absents:**

**Objet: Encaissement des chèques de caution versés dans le cadre de la location de la salle polyvalente - DE\_2022\_068**

Vu la délibération DE\_2021\_070 fixant les tarifs de la salle polyvalente.

Vu que cette délibération instaurait une caution pour le ménage et le matériel,

Vu l'absence de régie pour la gestion de la salle polyvalente,

Considérant que l'encaissement de chèques par la commune est soumis à l'approbation préalable du conseil municipal,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de se prononcer pour l'encaissement de chèques de caution versés pour la location de la salle polyvalente si, au moment de l'état des lieux de sortie (qui sera réalisé par un élu ou un agent de la commune en présence du locataire), des dégradations ou un manquement de ménage sont constatés.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE l'encaissement des chèques de caution versés pour la location de la salle polyvalente.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,  
Les jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Stéphane Maurin

  


RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 01/07/2022 048-200057594-20220627-DE_2022_068-DE